

Badische Landesbibliothek Karlsruhe

Digitale Sammlung der Badischen Landesbibliothek Karlsruhe

Antiquités de l'Alsace ou châteaux, églises et autres monumens des départemens du Haut- et du Bas-Rhin

Dépt. du Haut-Rhin

Golbéry, Marie Philippe Aimé

Mulhouse, 1828

Colmar

[urn:nbn:de:bsz:31-341674](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:bsz:31-341674)

du vainqueur de Hammerstatt et gendre du marquis de Rébé. En 1714 le Roi racheta la seigneurie pour soixante mille livres, et la conféra à la ville de Colmar, en compensation du prieuré de Saint-Pierre, qui était advenu au grand-chapitre de Strasbourg par suite de l'échange du *Bruderhof*, où s'étaient établis des Jésuites.

COLMAR.

Colmar est au milieu d'une plaine fertile, à une lieue des Vosges, à quatre du Rhin. Une rivière, qu'on appelle la Lauch, traverse la ville: elle y reçoit un canal dérivé de la Fecht; c'est le Logelbach. Sur les bords de ce canal l'industrie a réuni de magnifiques bâtimens; ils formeront bientôt une ville nouvelle autour des belles fabriques de MM. Haussmann et Jordan, les premières et par leur date et par leur importance. Cette longue galerie d'élégantes habitations semble au loin prolonger jusqu'au pied des montagnes le faubourg de Colmar. Après avoir reçu le Logelbach, la rivière s'écoule lentement vers l'Ill, qui a donné son nom à la province. Non loin de Colmar est le village de Horbourg; les ruines que couvrent ses maisons, les objets d'antiquité qu'on y a recueillis, m'ont déterminé à suivre l'opinion de nos meilleurs auteurs, qui s'accordent avec Schoepflin pour y placer *Argentouaria*, ville celtique, demeure des habitans primitifs, nommée au 2.^e siècle par Ptolomée, et près de laquelle, au 4.^e, Gratien défit les *Alemanni Lentienses*, commandés par le roi Priaire, qui fut tué avec trente-cinq mille de ses soldats. Peut-être quelques tombelles qu'on aperçoit au milieu des champs, sur les banlieues voisines, couvrent-elles les restes de ces barbares. Un autel d'Apollon a été trouvé dans le siècle dernier parmi les débris que le sol recèle en son sein; l'inscription qu'il porte renferme les mots: *Apollini Granno Mogouno*, ce qui est surtout remarquable en ce que, dans la vieille langue celtique, *Gran* signifie le soleil; cette épithète accompagne souvent le nom romain d'Apollon dans les monumens anciens. Un autre autel porte pour inscription: *In H D D Dea (e) Vi (c) toriæ Pro Sal (ute) Vicano (rum) Cetturo*. On a trouvé encore beaucoup d'autres objets moins importans; je les ai décrits dans un ouvrage séparé sur cette ville antique. Un fort paraît avoir occupé le côté oriental d'*Argentouaria*, pour la défendre contre les invasions des Germains; ses épaisses murailles renferment des débris de colonnes et des inscriptions, preuve irréfragable que ce fort n'a été construit qu'après que la ville eût été une première fois dévastée. Ce *castrum argentariense*, comme l'appellent quelques notices, ne peut pas être antérieur au 3.^e siècle; car un linteau de porte, trouvé parmi les fondations, offrait le nom du César Geta, qui a été assassiné, en 213, entre les bras de sa mère, par son frère Caracalla. A la vue des lettres qui composent les inscriptions, je déciderais plus volontiers encore que ce fort a été élevé au 4.^e siècle. *Argentouaria* fut brûlée et rasée en 407, après que l'irruption des Vandales eut ouvert la contrée aux *Alemanni*.

Haut - Rhin.

10

C'est le dernier événement que l'histoire ait éclairé. Les plus épaisses ténèbres succèdent aux lueurs répandues par les flammes des barbares, et de là jusqu'à la naissance de Colmar on ignore tout : encore ne voit-on apparaître le nom de la ville nouvelle que dans des chartes écrites plus de quatre cents ans après la chute d'Argentouaria ; en sorte qu'on ne sait pas bien sur quel titre se fondent ceux qui réclament pour Colmar une origine aussi ancienne. Toutefois il y a eu sur le lieu où est Colmar quelque chose d'antérieur à ces chartes, et l'on ne saurait méconnaître que le domaine royal, le *fiscus regius*, dont elles parlent, n'ait existé déjà sous les rois francs, quoique nulle mention expresse ne l'atteste. En effet, Notker, historien de Charlemagne, cite honorablement deux bâtards, qui, nés tous deux dans le *Genitium* de *Columbra*, se sont distingués par leur valeur sur le champ de bataille, et par leur fidélité envers le souverain ; d'où l'on doit inférer que ce *Genitium* ou Gynecée, qui faisait partie du domaine royal, était déjà établi depuis un certain temps. On pourrait conjecturer que les rois *Alemanni* retinrent pour eux les terres dépendant d'Argentouaria, et que, dans la suite, le droit de conquête mit entre les mains des rois francs les biens de la couronne.

Martin Bouquet et Ducange ont soutenu que par le mot de *Genitium* Notker avait voulu désigner un lieu de prostitution. Quelques auteurs ont combattu cette opinion, qu'ils regardent comme donnant à Colmar une origine honteuse ; mais cette interprétation ne saurait prévaloir : un capitulaire de Charlemagne démontre positivement que ces Gynecées étaient des ateliers, des espèces de fabriques royales, où les femmes préparaient des vêtemens et tous les objets nécessaires au souverain et aux personnes de la cour.

Le nom de Colmar a beaucoup exercé les étymologistes. *Columba*, *Columbarium*, *Columbaria*, réclament en leur faveur une origine latine ; et les gracieuses images fournies par ces mots, placent au-dessus du berceau de nos ancêtres une troupe de colombes ou quelque ferme distinguée par le nombre de ses pigeons : mais à ces traditions viennent se mêler des formes barbares, telles que *Colhambur*, *Cholumbare*, *Cholumpurum*, *Coloburg*, *Colmir*. Ces déviations jettent beaucoup de doute sur l'existence de ce colombier. Toutefois elles pourraient bien être la simple conséquence de la prononciation germanique, car nous les voyons employées en même temps que les autres. Ainsi Louis le Débonnaire, faisant à l'abbaye de Munster une donation de forêts qui dépendaient de son *fiscus regius*, appelle celui-ci du nom de *Columbarium* : c'était en 823 ; et, dix ans après, le rédacteur d'une charte du pape Grégoire IV date ce titre de *Cohlambur*, ce qui n'empêche pas que dans le siècle suivant on ne retrouve Colmar sous le nom de *Columbaria*. L'origine latine, sans être absolument démontrée, est donc la plus plausible, puisqu'elle a traversé les siècles, et qu'on l'aperçoit encore sous les formes étranges adoptées par l'ignorance. On peut ajouter que, dans leur langage roman, les habitans des environs de Belfort donnent à Colmar le nom de Colombey, et que beaucoup d'autres lieux ont en latin des origines semblables : nous citerons Coulomiers en Brie et Colombey dans les Vosges.

La succession des titres se refuse au contraire aux origines allemandes qui s'attachent tantôt au mot *Kohlen*, charbons, tantôt au mot *Kolben*, masse d'armes. Les partisans de la première rappellent qu'Argentouaria a été réduite en cendres, ou bien ils établissent à Colmar un antique marché de charbons. On a poussé le ridicule jusqu'à faire venir Hercule, pour l'enivrer et lui dérober sa massue. Beatus Rhenanus veut que le nom de Colmar soit celui de la famille noble de Colmaringen, et s'appuie de l'exemple de Gemar, qui a reçu le sien des Gemaringen; mais ceci est absolument dénué de preuves. Nous en dirons autant de deux autres, empruntées au latin : l'une construit un temple de Mars sur le lieu où est aujourd'hui Saint-Pierre; puis elle dit *Collis Martis*; l'autre, qui dit *Collis Marii*, est entachée d'un anachronisme absurde; car le domaine de Saint-Pierre, donné au 9.^e siècle à l'abbaye de Payerne, n'augmentait pas les possessions de l'évêque Marius, fondateur de cette abbaye, qui était mort depuis plus de trois cents ans.

Il résulte des chartes que nous avons déjà citées, qu'au 8.^e et au 9.^e siècles Colmar était le centre de vastes domaines, qui couvraient de leurs forêts les sommets les plus reculés du val de Munster. En 884, Charles le gros indiqua dans ses terres de Colmar une réunion de grands, pour se concerter sur la défense de l'empire contre les invasions des Normands. Ce fut à peu près à cette époque qu'il fit crever les yeux à Hugues, duc d'Alsace, pour s'être ligué avec ces barbares : huit ans auparavant, et avant qu'il fut empereur, Charles le gros, qui avait reçu en partage la Souabe, la Suisse et l'Alsace, date de Colmar une charte de donation en faveur de son fidèle Otpert. Ainsi l'histoire de Colmar est étroitement liée aux deux plus grands événemens de cette époque, à la trahison du Champ du Mensonge par le séjour de Grégoire IV, à l'invasion des Normands par l'assemblée tenue par Charles le gros.

Les siècles suivans ne présentent pas de mentions aussi importantes : c'est une donation faite à l'autel de Colmar par Luitfried comte d'Alsace, c'est un échange qui confère à l'évêque de Constance le Niederhoff, qu'y possédait son frère Rodolphe, enfin, ce sont différens titres relatifs à l'abbaye de Payerne du pays de Vaud et au prieuré de Saint-Pierre qui en dépendait. Parmi ces derniers il importe de fixer un souvenir : pour la première fois, en 984, on voit paraître un doyen de Saint-Martin, appelé Philippe; il conclut avec le chapitre de Saint-Pierre une transaction au sujet de diverses récoltes et de droits de pâturage. Saint-Martin avait été fondé, sans doute, par le chapitre de Munster, à raison des droits qu'il exerçait en ce lieu et qui sont la véritable origine du *Zehndhoff* (maison de la dixme). Saint-Martin ne dût être dans ses commencemens qu'une modeste chapelle.

Au 12.^e siècle Colmar est encore une *villa regia* : la chronique de Munster rapporte qu'en 1106 elle fut la proie des flammes. Cependant il paraît que dès lors elle avait reçu de grands accroissemens. Peut-être l'incendie ne détruisit qu'une faible partie des habitations : quoi qu'il en soit, la perte fut bientôt

réparée, puisque Frédéric Barberousse y séjourna trois fois dans la seconde moitié du même siècle. Ce fut son petit-fils Frédéric II qui changea l'état de Colmar, et le fit entourer de murailles par Woelfelin, et en 1226 l'empereur appelle Colmar du nom de ville.

La première enceinte n'était pas telle que nous la voyons aujourd'hui : du prieuré de Saint-Pierre elle se dirigeait vers le pont de Bâle; puis, suivant le cours de la rivière jusqu'à l'hôpital, elle prenait la direction du couvent des Dominicains, d'où elle revenait vers Saint-Pierre le long du quartier des Juifs. On en apercevait naguères des restes derrière Saint-Jean, près de l'hôpital, et dans la rue Saint-Nicolas. Le mur qui sépare la maison de M. Baillet, avocat de celle de M. Hitschler en est un fragment. Les portes de cette première enceinte étaient à Saint-Pierre, au pont du faubourg de Bâle, à côté de l'auberge des deux Clefs, qui a près de quatre cents ans d'antiquité, enfin, près la tribu des maréchaux.

Jetons un coup d'œil rapide sur les agrandissemens progressifs de la ville. Dès l'année 1282 Rodolphe de Habsbourg permit aux Dominicains d'asseoir leurs bâtimens sur la muraille intérieure, et treize ans après, Adolphe de Nassau leur accorda la faculté de dépasser les anciens murs et le fossé. Ce fut alors que le couvent des Augustines, devenues Dominicaines, fut transféré sur le lieu où est aujourd'hui la caserne de cavalerie, et que ce lieu, ainsi que celui où fut établi, en 1311, le couvent des *Catherinettes*, furent enclavés dans la ville. On a sujet de présumer que le faubourg de Brisac, appelé *Deinheimer Vorstadt*, se forma des débris du village de Deinheim, détruit par les Colmariens en 1335. Quant au faubourg de Bâle, l'on croit que la poissonnerie existait dès 1302 : cependant les autres parties de ce quartier sont plus modernes; car la Cosmographie de Sébastien Munster y place à peine quelques maisons, et elle est de 1548. Cette Cosmographie nous montre la double enceinte de Colmar, flanquée de vingt-quatre tours. Il y eut jusques dans les derniers temps une porte qui conduisait au moulin de Saint-Guidon; elle était fort ancienne, et il en est fait mention dans un titre de l'abbaye de Pairis, daté de 1302. L'administration municipale vient d'en faire ouvrir une nouvelle de ce côté. En 1543 on résolut de fortifier Colmar; mais les travaux ne s'exécutaient que lentement et ne furent achevés que vers la fin de ce siècle, sur les avis de Specklin.

Mais retournons au 13.^e siècle. Devenu ville, Colmar reçut un grand nombre de nouveaux habitans, soit qu'ils fussent attirés par les privilèges accordés à ses citoyens, soit qu'ils voulussent se mettre à l'abri des désordres auxquels se livraient les possesseurs des châteaux. Bientôt l'humble chapelle de Saint-Martin ne suffit plus aux besoins du culte; il fallut élever un plus vaste édifice, et l'on en chercha les moyens dans la générosité des fidèles. Les prédications et les indulgences s'étendirent jusques sur l'Italie. L'abbé de Munster, Frédéric, fut le fondateur du chapitre de Colmar, et dès l'année 1237 l'église fut érigée en *col-légiale*, du consentement de Henri de Thun, évêque de Bâle. Frédéric avait

fait de grandes dépenses pour la construction de l'église. Cependant en 1263, 1284 et 1286, les évêques de Verdun, de Constance, de Bâle, et dix prélats d'Italie, invitent leurs diocésains laïques et ecclésiastiques à fournir des secours pour terminer cet édifice, qui, disent-ils, est commencé depuis long-temps. En 1300 il y eut encore deux pareilles quêtes, et les dernières, qui sont de 1313, attestent les efforts de dix-neuf évêques pour l'achèvement de cette collégiale, qui fut construite par Guillaume de Marbourg, architecte, mort en 1363, et dont on voit la tombe dans l'église de Saint-Pierre le jeune à Strasbourg: le chœur pourrait bien cependant être la seule partie due à ses soins. En effet, nous savons positivement qu'il fut bâti vers 1350, et l'on se demande comment un homme mort en 1363 aurait pu être architecte cent ans auparavant, et surtout comment il aurait pu être l'architecte d'une église commencée avant 1263?

Il est probable qu'une seconde tour devait s'élever à la gauche du portail; mais, soit défaut de ressources, soit que la peste de 1313 eut enlevé trop de bras aux travaux, on abandonna le projet, si toutefois il a existé; car on pourrait en douter, en voyant la partie qui devait la supporter: elle n'est point du tout semblable à celle sur laquelle repose la tour, qui n'est pas non plus dans son état primitif, les flammes en ayant consumé le faite le 23 Mai 1572, ainsi que l'atteste une inscription qu'on lit au midi de la demeure des gardiens. Cette tour a aujourd'hui 303 degrés d'élévation; au 120.^e se trouve la porte d'une galerie qui fait le tour extérieur de la nef; du sol jusqu'à la petite maison des gardiens on compte 46 mètres 77 centimètres ou 144 pieds. La porte principale est une ogive, couronnée d'un fronton triangulaire orné de bas-reliefs; un peu plus haut on voit quatre fenêtres réunies en une seule ogive et surmontées d'une grande rosace: quatre robustes contreforts sont aux angles de l'édifice et aux deux côtés de la porte, laissant à leur base un passage, et un autre à la hauteur de la fenêtre, comme si l'on avait eu le dessein d'y établir une galerie; les fenêtres portent tous les caractères de l'architecture du 13.^e siècle. Les deux qui terminent la croix en offrent d'assez remarquables: celle du sud renferme dans sa grande ogive deux autres fenêtres, surmontées d'une grande rosace et composées chacune de trois lancettes. Ces fenêtres présentent au-dessus des lancettes trois trèfles à quatre festons. Au nord de la croisée la combinaison est différente, ici l'ogive principale contient trois lancettes géminées; celle du centre dépasse de beaucoup les autres: outre les trèfles que chacune porte au-dessus des lancettes géminées, il y en a deux sur les côtés de celles du centre, et le tout est couronné par une rosace. Les fenêtres qui sont au haut de la nef et dans les bas côtés ont tantôt des lancettes géminées, tantôt des lancettes triples. Dans le chœur il y a par fenêtre trois lancettes d'égale hauteur, et surmontées de trois trèfles, dont l'un est au sommet. En général, le triangle formé des impostes au sommet, serait équilatéral et occuperait à peu près le tiers de l'ogive entière. Aujourd'hui l'on a remplacé des vitraux peints dans les fenêtres du chœur; ils viennent de l'église des Dominicains et sont d'un beau coloris: la nef est extérieurement soutenue par des arcs-boutans, dont les

piliers portent d'élégans clochetons. Les portes qui répondent à l'ouest aux bas côtés, et celles qui y conduisent au nord et au sud, sont des ogives trilobées, et ce genre d'ornement règne sur tout l'édifice, comme on peut le voir sur nos planches 15 et 16. C'est surtout dans les niches de statues et de bas-reliefs qu'il produit un bon effet : les statues rappellent cet instant de prospérité qui relevait les beaux-arts au 13.^e siècle ; les balustrades ne sont pas dépourvues de goût. Enfin nous signalerons à l'attention des connaisseurs le portique de la croix (pl. 15) : les ogives y reposent sur trois colonnes d'élégantes proportions, dont les intervalles sont remplis de têtes grimaçantes. Entre les arcs se trouvent trois espèces de feuillage, et le tout est entouré de personnages bizarres, dont la pose est droite ou renversée, selon l'inflexion des arcs de l'ogive. Entre les arcs il y a deux groupes de personnages ; l'un représente un concert de musiciens, et celui qu'on voit au-dessous montre le Saint au milieu de sept personnages qui semblent se presser autour de lui. Les contreforts qui soutiennent les murs extérieurs du chœur, sont chargés de niches et de statues, et les flèches de tous les clochetons sont à crochet.

L'intérieur de l'église n'offre rien de bien remarquable, les bas côtés sont séparés de la nef par des piliers que des colonnes engagées rendent encore plus massifs ; celle du côté intérieur s'élance jusqu'au faite de l'édifice, pour y supporter des arcs surbaissés et des arcs croisés, qui ont un fleuron au point d'intersection comme ceux des bas côtés à la retombée. La plupart des chapiteaux sont nus, quelques-uns sont ornés de feuillage. Au chœur les arcs de la voûte prennent naissance dans les parois. On lit, près de la porte de l'un des bas côtés à l'ouest, une inscription qui rappelle en hébreu, en grec, en latin et en allemand, les horribles ravages de la peste de 1541 ; cette inscription était d'abord placée dans le cimetière qui sert aujourd'hui de place du marché. La chapelle de la Vierge est derrière le maître-autel ; on y voit son image peinte de la main de Martin Schœn. On serait porté à croire que ce fut là l'unique partie ajoutée après 1350 ; c'est aussi la seule qui soit peu digne du reste : d'ailleurs les cordons qui garnissent ses voûtes, se ramifient et forment des compartimens, caractère de la seconde époque du système gothique.

L'église vient de subir plusieurs changemens ; M. le baron de Müller, maire de Colmar, vient de faire substituer des clochetons neufs à ceux qui, du côté du sud, avaient besoin d'être remplacés. Un projet non moins digne de ce monument, est celui de garnir de portes de bronze le portique de la croix. L'incendie de 1572 ayant consumé le haut de la tour et le toit de l'église, on ne peut juger de l'état primitif de la flèche ; tout ce qu'on y remarque aujourd'hui, c'est qu'il y a un trottoir et une rampe.

Colmar renfermait plusieurs autres établissemens religieux. Nous avons déjà parlé du prieuré de Saint-Pierre ; on veut qu'il ait été fondé par Bertrade, mère de Charlemagne ; il a depuis appartenu à l'abbaye de Payerne par la donation de Berthe, reine de Bourgogne, et lorsque Berne se fut emparé de Payerne,

cette ville le vendit à celle de Colmar. On y a vu successivement le culte protestant et les Jésuites : l'église a été reconstruite en 1750, elle l'avait déjà été en 1536. Nous citerons encore la commanderie de Saint-Jean; le couvent des Augustins, dont l'église est démolie et qui sert de prison; celui des Dominicains, que des gendarmes ont remplacés et dont l'église est devenue la halle aux blés : la peste de 1541 ayant dépeuplé le couvent des Récollets, il fut vendu, et depuis 1676 il sert au culte protestant, tandis que le chœur est affecté à l'hôpital civil. Tous ces édifices, ainsi que les églises de deux couvens de femmes de la règle de S. Dominique, sont sans intérêt pour l'architecture. Les religieuses, qui portaient le nom de *Catherinettes*, avaient d'abord été transférées de Katzenthal à Ammerschwihl, d'où elles entrèrent en ville en 1311 : les unes ont fait place à une caserne, les autres à un hôpital militaire.

Dès le 13.^e siècle on voit Colmar figurer parmi les villes confédérées pour le maintien de la paix publique : en 1255 l'empereur Guillaume lui confirma les privilèges dont elle jouissait alors; en 1278 les Colmariens obtinrent celui de ne pouvoir être appelés en justice que devant leur prévôt. Bientôt Rodolphe de Habsbourg leur conféra la libre disposition de leurs domaines, Adolphe de Nassau le droit de se créer des statuts et des réglemens. Louis de Bavière et Charles IV y ajoutèrent plusieurs avantages, dont le plus grand fut celui de battre monnaie et d'être exempts de toute juridiction ecclésiastique. Charles IV défendit de plus au Gouverneur de la province, de réintégrer ceux que la ville aurait bannis : Wenceslas fit mieux, en permettant à Colmar de recevoir les proscrits; enfin, Sigismond autorisa la ville à racheter le droit de se donner un prévôt. Cette charge, qui paraît avoir été possédée d'abord par une seule famille noble, avait été quelquefois exercée par d'illustres plébéiens, tels que les Rœsselmann; on y vit après eux des Berckheim, des Hunebourg, des Wangen, et lorsque Colmar acquit la faculté de disposer de cette place, elle se trouvait à titre d'engagement entre les mains des Hadstadt.

L'administration des affaires publiques, la composition du conseil et le gouvernement de la ville ont subi des variations fréquentes, qui tantôt faisaient pencher la balance vers l'aristocratie, et tantôt vers la démocratie. Ce n'est point ici le lieu d'énumérer les changemens qui se sont succédés, ni de rappeler la forme des élections, non plus que les attributions des magistrats : ces objets sont étrangers au but que nous nous proposons. Il faut encore, pour l'atteindre, rappeler quelques souvenirs historiques et citer les hommes dont la mémoire est pour leur patrie un titre d'honneur.

Le premier fait d'armes date de 1248 : l'évêque de Strasbourg, secondant les projets de la cour de Rome, s'était déclaré pour Guillaume de Hollande contre Frédéric II qu'elle avait excommunié. Colmar n'en resta pas moins fidèle au chef de l'empire; on se battit contre les habitans de Rouffach, qui appartenaient à l'évêque : l'action ne fut pas heureuse, mais huit ans plus tard Colmar se vengea par une victoire remportée à Tiefenbach. En 1262, la

ville de Strasbourg étant en guerre avec son évêque, Colmar la secondait de son alliance; mais tout à coup des troubles s'élevèrent, et le prévôt Jean Rœsselmann, auteur du traité, fut chassé, et se réfugia près de Rodolphe de Habsbourg, qui commandait alors les troupes de Strasbourg; puis il rentra dans Colmar en se cachant dans un tonneau. Après cette introduction furtive, et d'accord avec ses partisans, il ouvrit les portes aux soldats de Rodolphe; l'année suivante il mourut les armes à la main près du pont du faubourg de Bâle, en repoussant les troupes épiscopales. Nous avons vu à l'article précédent comment Rodolphe fut obligé de soumettre Colmar, lorsque Sigefroi de Gundolsheim en était prévôt; il le prit encore sur le fils de Rœsselmann, qui avait soulevé le peuple pendant les troubles occasionés par le faux Frédéric. En 1292, l'évêque de Strasbourg fit le siège de Colmar avec trente mille hommes; cette ville, après la mort de Rodolphe, refusait de suivre avec l'évêque le parti d'Albert d'Autriche; mais Walter Rœsselmann chassa les nobles, et engagea les citoyens à prêter serment à Frédéric de Lichtenberg, frère de l'évêque. Cependant il fut bientôt contraint de reconnaître l'autorité d'Adolphe de Nassau; mais il ouvrit ses portes à Anselme de Ribeaupierre, qui était l'ennemi de cet empereur: alors Adolphe vint assiéger Colmar. Après six semaines il y eut une émeute populaire, à la suite de laquelle Rœsselmann fut arrêté: il aurait subi la peine de mort sans l'intervention de l'évêque de Bâle, qui le fit renfermer dans le château de Schwartzbourg, où il resta prisonnier le reste de sa vie. Depuis lors Colmar soutint jusqu'à la fin la cause d'Adolphe de Nassau.

Dans le siècle suivant la ville fut deux fois assiégée pour avoir embrassé le parti de Louis de Bavière; mais ce qu'il y eut de plus remarquable, fut l'entreprise du fanatique cabaretier Armleder, qui, s'arrogeant le titre de roi, baigna les villes d'Alsace dans le sang israélite, et qui, après avoir égorgé 1500 juifs dans Ensisheim et dans Rouffach, vint sommer Colmar de lui livrer ceux qui s'étaient réfugiés dans ses murs; et sur le refus que lui firent les magistrats, se mit à ravager les moissons et les vignes. Louis de Bavière vint mettre fin à ces troubles; mais, ce qu'on aura peine à comprendre, c'est que l'impératrice Marguerite l'empêcha de réprimer ces horreurs: elle lui fit, par ironie, servir des viandes un jour de jeûne, disant qu'il devait suivre la loi des Juifs plutôt que celle des Chrétiens. Aussitôt que l'empereur fut parti, l'armée des fanatiques, qui s'était dissipée, revint devant Colmar; mais bientôt Bertold, évêque de Strasbourg, comprit qu'il était temps d'arrêter le mal, et par un traité, signé à Colmar, il se ligua avec les seigneurs et les villes contre Armleder et ses complices. En 1358, des troubles intérieurs attirèrent contre Colmar les armes de Rodolphe, duc d'Autriche, qui prit la ville et rasa plusieurs maisons, qu'il fut défendu de relever, ainsi que l'attestaient deux inscriptions placées l'une sur la maison de M. Schouk, l'autre au bas de la rue des marchands. Nous ne dirons rien des expéditions partielles faites pendant le 15.^e siècle, soit contre le margrave de Baden, soit contre le château de Hohenkœnigsbourg. La retraite du Dauphin de

France vers Montbéliard fut inquiétée par les Colmariens, pour venger la mort de quelques-uns de leurs concitoyens tués dans les vignes près de leur ville; enfin Colmar avait son contingent à la bataille de Granson et à celle de Morat. On conserva long-temps une tente qu'on disait être celle de Charles le téméraire, et M. Metzger, qui a recueilli et conservé tant de souvenirs honorables pour notre patrie, se souvient encore de l'avoir vue. Depuis cette époque jusqu'en 1632, il n'y eut aucun événement militaire digne de mémoire, les affaires religieuses absorbaient tous les esprits. Ce fut au mois de Décembre de cette année que Gustave Horn vint prendre possession de Colmar : Vernier y commandait pour l'empereur un corps de 600 hommes des environs de Belfort; les bourgeois qui crurent qu'il faisait prendre les armes à sa troupe pour résister aux Suédois, tuèrent vingt-deux de ses soldats et, se saisissant de sa personne, le retinrent prisonnier au Wagkeller, sur le lieu où est aujourd'hui le palais de justice.

Après la bataille de Nordlingen, si funeste aux Suédois, Colmar et l'Alsace furent réunis à la France, en vertu de la convention de Paris; et dans la guerre de Flandre, Louis XIV, craignant que cette ville ne servit de place d'armes à l'ennemi, en fit raser les fortifications.

Nous avons eu occasion de nommer Sainte-Croix. Ce bourg, dépendant de la ville de Colmar, doit son origine à un couvent de filles fondé par les parens de Léon IX. Les villages de Woffenheim, Dintzheim et Bliensviller y transportèrent peu à peu leurs habitations. En 1298, le comte de Ferrette et les Colmariens prirent Sainte-Croix et son château par ordre d'Adolphe de Nassau. Au 14.^e siècle, l'évêque investit de ce fief Guillaume de Waldner, qui l'engagea aux Rattersdorf, et ceux-ci à Frédéric d'Autriche. Ce fut pour Louis, électeur palatin, l'occasion de s'en emparer : Frédéric ne put, même par les ordres de l'empereur, récupérer ce domaine. Le Dauphin de France occupa Sainte-Croix, en 1444, et y logea cinq cents cavaliers : à leur retour de la bataille de Nancy, les Suisses y mirent le feu et le pillèrent, pour se venger de ce qu'on les avait mal reçus à leur passage. Maximilien I.^{er} vendit Sainte-Croix à la famille Villinger de Schoenberg, qui le vendit à son tour à la ville de Colmar.

Les arts, la littérature et les sciences ont été cultivés avec succès à Colmar. Martin Schœn, contemporain du maître de Raphaël, est l'un des créateurs de l'école allemande. Grâce aux soins de M. le président Marquair, qui, dans son amour éclairé pour les sciences et pour l'histoire de son pays, a su braver tous les dangers, le vandalisme révolutionnaire a épargné ses tableaux. Ils sont encore tous à la bibliothèque de la ville, à l'exception d'un Christ, qui orne la chapelle des prisons, et de la Vierge, qui est derrière le maître-autel de Saint-Martin. Schœn excellait aussi dans l'art de la gravure. Du fond de l'Allemagne Albert Dürer accourut pour prendre ses leçons; mais il était mort quand Dürer arriva. Si l'on en excepte le Dominicain qui, à la fin du 13.^e siècle, a rédigé les Annales de Colmar, les écrivains semblent se grouper autour de l'époque de la réformation. Sébastien Murrho ou Murrher était célèbre par ses connaissances en hébreu,

en grec et en latin : il avait réuni beaucoup de matériaux pour composer une histoire d'Allemagne ; mais la mort le prévint. On cite de lui un livre *De laudibus Germanorum*, adressé à Wimpfeling. Jérôme Boner, magistrat, qui influa beaucoup sur l'adoption de la doctrine de Luther, fit d'excellentes traductions de Thucydide et de Plutarque. Un moine augustin, Jean Hofmeister, se fit si avantageusement remarquer par son éloquence et par son érudition, que Charles-Quint l'appela à Ratisbonne pour l'opposer à Bucer. Hofmeister donna en 1540 une réfutation de la confession d'Augsbourg : les magistrats la supprimèrent aussitôt. Michel Buchinger, autre adversaire des doctrines nouvelles, écrivit une histoire ecclésiastique, qui s'arrête à Paul IV, et dans laquelle l'un des premiers il nia l'existence de la papesse Jeanne. Nous nommerons encore Henri Horb, qui mourut à la fin du 17.^e siècle et dont les écrits occasionèrent beaucoup de troubles à Hambourg, où il était pasteur. Au commencement de ce même siècle, Mathieu Betulejus dirigea contre l'ordre des Récollets son *Franciscus redivivus*, et sans parler de François Haupt, chanoine de Saint-Martin, ni de son *Manuale chori*, nous ferons mention d'un ouvrage important pour l'histoire ; c'est l'Apologie de Colmar, qu'on doit à Balthasar Schneider, syndic de cette ville, et représentant des villes libres de l'Alsace au traité de Westphalie. Tels sont les titres de Colmar pendant les siècles qui déjà sont loin de nous. Le 18.^e et le 19.^e ont donné à sa gloire un nouvel éclat : l'illustre Pfeffel est né dans ses murs. Ce poète aimable réunissait à tous les dons du génie un caractère vertueux et bon. Aveugle comme Homère, il eut avec Pindare un rapport plus flatteur : sa mémoire préserva Colmar des ravages de la guerre, tandis que celle du chantre grec n'avait sauvé de Thèbes que sa maison et sa famille. Le général bavarois de Wrede commanda d'épargner la patrie du fabuliste allemand. Billing, l'ami et le secrétaire de Pfeffel, est auteur d'une histoire abrégée de l'Alsace et de quelques articles excellens qui ont paru dans un recueil intitulé *le Patriote alsacien*. Le frère du poète Pfeffel se distingua dans la carrière de la diplomatie ; on lui doit un *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*. A la fin du siècle dernier, un voyageur étendit les connaissances que l'on avait acquises sur l'Afrique ; ce fut Sylvain de Golbéry, mort lieutenant-colonel du génie, et dont l'ouvrage, qui a paru en 1802, sert toujours de base aux études sur le Sénégal. Colmar n'est resté étranger ni aux malheurs qui ont déchiré la France à la fin du dernier siècle, ni à la gloire militaire qui fut la suite de ces agitations. Du sein des orages révolutionnaires, Jean Reubel, l'un de ses avocats, s'éleva jusqu'au gouvernement des affaires publiques, et sa patrie rangea sous les drapeaux français de nombreux et vaillans guerriers : l'un d'eux, Jean Rapp, fut l'ami et l'aide-de-camp d'un des plus grands capitaines qu'aient enfantés les siècles. On se rappellera toujours sa belle défense de Dantzig, et l'on n'oubliera point la loyauté d'un caractère dans lequel les volontés d'un maître accoutumé au despotisme ne purent jamais arrêter l'expression de la vérité.